



RATP

COMMUNIQUE DU SAT

Mon combat contre la RATP en qualité de salarié est terminé, j'ai mené un combat difficile seulement pour me rétablir dans mes droits.

La RATP est une entreprise décentralisée, le PDG donne des délégations de pouvoir lui interdisant toute ingérence, on peut le regretter mais c'est factuellement une réalité avec laquelle il nous faut composer.

C'est dans ce contexte que le PDG a été informé de ma situation tardivement, c'était donc François SAGLIER qui était aux commandes pour mener la procédure administrative et judiciaire.

François SAGLIER a échoué dans sa procédure pénale et disciplinaire, le PDG de la RATP en a pris acte. François SAGLIER avait utilisé l'entreprise pour me faire une citation directe pour diffamation et injure et une deuxième pour diffamation sur des propos tenus sur mon blog, j'ai gagné la première citation en première instance et la deuxième devant la cour d'appel.

La Cour d'Appel de Paris avait estimé que mes propos étaient tenus dans un cadre syndical qui me permettait d'avoir une liberté d'expression plus large et ceci pour se conformer aux décisions de la CEDH (Cour Européenne des Droits de l'Homme).

C'est dans ce contexte, que je serai de retour à la RATP, la semaine prochaine dans mon département d'origine et de cœur. Fort de mon expérience acquise à l'extérieur de l'entreprise, ma connaissance du département sécurité, mon diplôme d'état, la direction a décidé de me faire reprendre comme cadre à la formation au département sécurité.

Je vais continuer mon activité syndicale au sein du SAT RATP avec toujours autant de rigueur et de sincérité comme je l'ai fait avant mon licenciement et pendant ma période de chômage.

Nous ne sommes pas en croisade, nous voulons faire respecter le code du travail et défendre les salariés avec indépendance et liberté.

"On laisse l'idéologie au syndicat SUD, l'hypocrisie et les combines du Comité Régie d'Entreprise à la CGT, l'incompétence et la soumission à FO et CFDT et enfin l'inefficacité à l'UNSA".

Notre ligne politique est claire depuis le début, un salarié qui s'investi dans son travail doit être récompensé sans discrimination et un salarié qui commet des erreurs doit être sanctionné de façon proportionnée, dans le cas contraire nous serons présents jusqu'au bout pour en parler avec la direction et en cas d'échec d'aller en justice.

La justice doit être le dernier rempart, nous cherchons systématiquement avec des arguments à convaincre et ceci grâce à notre compétence en droit.

La productivité n'est pas un tabou, notre mission est de défendre auprès de la direction, que la performance de l'entreprise doit être partagée sans dégrader les conditions de travail.

« Nous sommes pour l'équité et pour ce faire il faut du discernement et des critères objectifs pour valoriser le mérite ».

Enfin , le pouvoir d'achat passe aussi par le Comité Régie d'Entreprise , c'est pourquoi au lieu de laisser la CGT dépenser notre argent au prud'homme pour discrimination et harcèlement , à donner des subventions à Cuba , à payer un stand à la fête de l'humanité et entretenir le patrimoine immobilier de la CGT nationale :

Nous proposons de supprimer le Comité Central d'Entreprise (CRE) et de donner jusqu'à 2000 euros par agent et par an sous forme de chèque cadeau et chèque vacance.

La Cour des Comptes a déploré que seul 17% des salariés profitent du Comité Régie d'Entreprise, c'est une politique de gestion discriminatoire. Les cantines ne profitent pas à une majorité des salariés, d'où notre demande de privatiser les cantines et de demander des chèques restaurant à la direction.

Si comme nous, vous souhaitez rejoindre le seul syndicat libre, efficace, courageux, avec des valeurs et des compétences, on a besoin de vous pour préparer les élections.

Chaque élu sera formé au droit du travail à la différence des autres syndicalistes où il leur est demandé de faire seulement des cartes d'adhésions.

Notre syndicat ne dispose d'aucune relève syndicale, les membres agissent sur leur temps personnel et pour ma part j'ai travaillé à plein temps pour le syndicat en étant au chômage.

SI VOUS AVEZ APPRECIÉ NOTRE TRAVAIL SANS MOYEN, IMAGINEZ VOUS APRES LES ELECTIONS CE QUE NOUS POURRONS FAIRE AVEC DES MOYENS ?

OPERATEURS, MAITRISES, CADRES du groupe RATP ont toute leur place dans notre syndicat.

Mourad GHAZLI

Responsable Juridique et Communication du SATRATP

